RAPPORT D'ACTIVITE 2020 – 2021

La Forestière

société coopérative de propriétaires
et exploitants forestiers

L'image de couverture choisie cette année illustre l'incroyable résistance d'une plante comme le buis face à une situation apparemment désespérée. Après le passage dévastateur de nuées de pyrales du buis venues d'Extrême-Orient il y a quelques années, les buxaies du Pied du Jura vaudois n'offraient plus au regard du promeneur que des arbustes gris, totalement dépourvus de feuilles. Mais quel bel exemple de ténacité quand ces mêmes buis ont laissé apparaître au printemps 2021, parfois plus de deux ans après les attaques, de jeunes pousses nées sur des tiges apparemment sans vie.

Sommaire

Page 4 **Composition du Conseil d'Administration**

Pages 5, 6 et 7 **Billet du Président**

Page 8 **Personnel d'Echandens**

Page 9 **Informations générales**

- Membres

Pages 10 à 16 **Marché des bois et service de commercialisation**

- Feuillus : les principales essences se maintiennent à leurs niveaux respectifs
- Réorganisation des secteurs commerciaux : une mesure logique qui porte ses fruits
- Remerciements

Pages 17 à 23 **Activités associatives**

- La Forestière confirme son soutien à Fagus Suisse SA et augmente sa participation
- PolFor2022
- Concept forêt-gibier
- Promotion Bois Suisse et Fonds Vaudois du Bois : Solidarité largement confirmée
- Traitement des bois
- CCT vaudoise du personnel forestier
- Groupe Vaud Plaquettes Bois-énergie
- Antenne romande d'Energie-bois Suisse

Pages 24 à 27 **Pépinière de Genolier**

- Personnel
- Anticipation des nouvelles essences pour l'arborisation urbaine
- Matériel
- Immobilier de Genolier – Des cours et des parkings remis à neuf

Conseil d'Administration

Président	Gubler Gilbert	Moudon
Vice-Président	Ruch Daniel	Corcelles-le-Jorat
Membres	Darmon André	Genolier
	Fivaz Laurent	Corbeyrier
	Giesch Christina	Sion (VS)
	Rosset Jean	Etat de Vaud
	Rochat Paul-Claude	L'Abbaye
	Schwerzmann Christophe	Vallorbe
	Thuillard Jean-François	Froideville

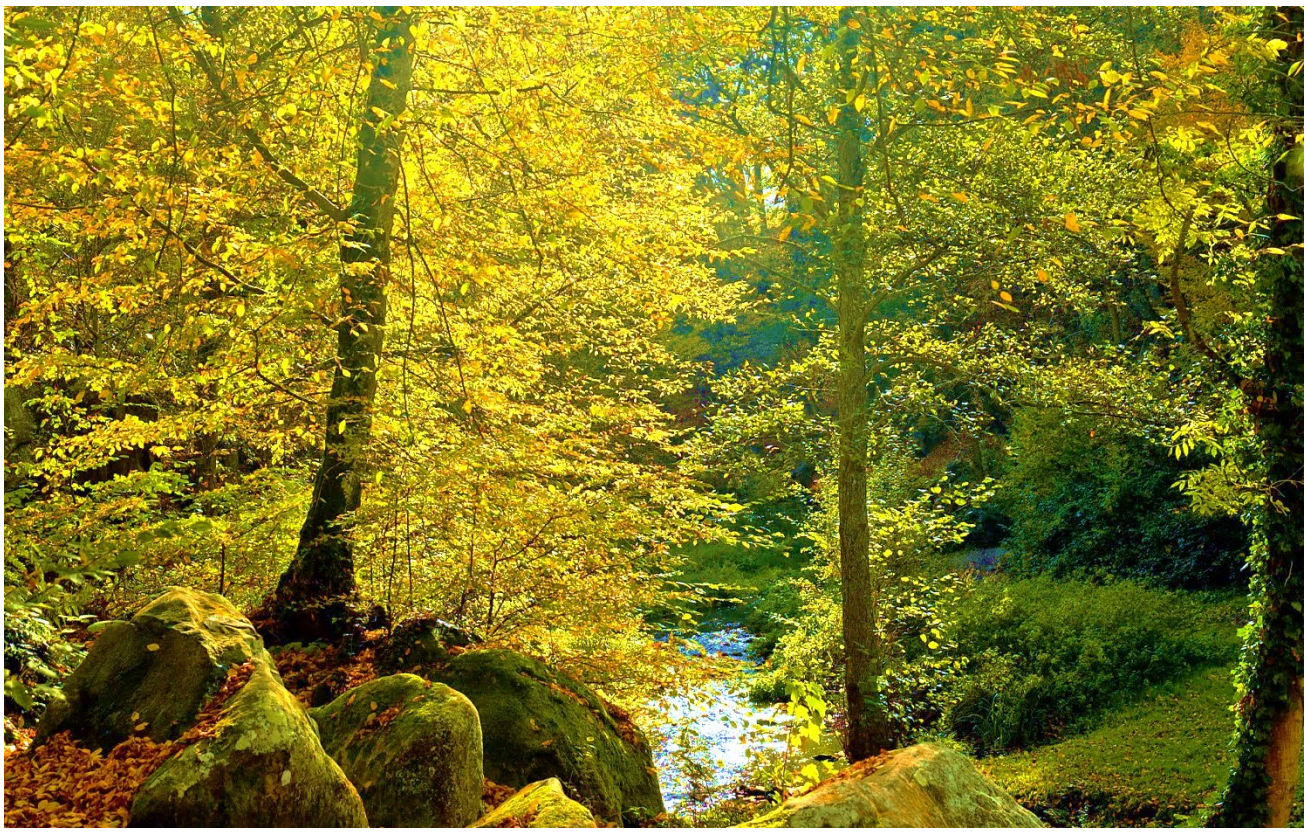

Billet du Président

Mesdames et Messieurs les membres de de La Forestière,

Après l'impossibilité de nous réunir toutes et tous en 2020, nous voilà prêts à nous retrouver à Savigny pour notre assemblée générale. Nous nous réjouissons de ce retour aux échanges directs ainsi qu'à la convivialité retrouvée.

D'emblée, nous relèverons que l'exercice passé sous revue est marqué par une reprise, certes progressive, mais marquante en termes de négoce de bois, notre cœur d'activité.

Si l'exercice 2019-2020 a subi une baisse substantielle des volumes et des prix, les quantités issues du bostryche et les incertitudes provoquées par la pandémie ont favorisé une torsion du marché, notamment au travers d'une inquiétante spirale financière, à la baisse, doublée d'une diminution des réserves dans l'approvisionnement, au niveau mondial. Parallèlement à ce phénomène, dans le contexte du réchauffement climatique, le grand public a encore manifesté son intérêt grandissant pour la forêt et pour le bois, avec pour conséquence une prise de conscience débouchant sur une augmentation de la demande en bois de construction et en bois d'énergie. La conjonction de ces divers facteurs a eu pour effet de tendre le marché, puisque la demande s'en est retrouvée plus forte que l'offre. Le réveil fût donc brutal pour un certain nombre de ceux qui n'avaient pas vu venir cette évolution rapide de la situation générale. Celle-ci se stabilise aujourd'hui, mais les perspectives d'avenir nous permettent d'espérer qu'elle va se maintenir à un niveau économiquement acceptable.

Du côté de La Forestière, l'anticipation planifiée a été la règle : dès la fin de l'hiver, une information relative à une augmentation marquée des prix a été transmise à nos partenaires scieurs. Passées les réactions de surprise, parfois feintes ou intimidantes, nous pouvons affirmer aujourd'hui que la politique des prix défendue par La Forestière est non seulement entrée en force, mais qu'elle a également servi de référence à tous ceux qui n'ont pas eu le courage d'affirmer leur position de défenseur de la propriété et ce, à l'échelon du pays. C'est donc aujourd'hui une grande satisfaction et une fierté de pouvoir annoncer que votre coopérative obtient sur le marché pour vos bois de résineux, des prix en hausse de CHF 20.- à CHF 25.- par mètre cube par rapport au début de l'année 2021. La propriété retrouve donc des couleurs, même si la vigilance doit rester de mise dans une filière qui voit chacun de ses acteurs défendre ses intérêts avec force.

Au plan politique, dans notre pays, nous pouvons mentionner les importantes décisions prises par les chambres fédérales dans le domaine de l'aide à la forêt sous l'impulsion du Conseiller aux Etats et Président de Forêts CH, M. Daniel Fässler au travers de sa motion « Garantir un entretien et une exploitation durables des forêts » qui permettra d'allouer un montant de 100 millions de francs répartis sur 4 ans. Le canton de Vaud marque également le pas dans les mesures d'adaptation des forêts par « un soutien à la conversion progressive des peuplements forestiers inadaptés par une reconstitution avec des essences d'avenir (chêne, mélèze, pin sylvestre, etc.).

Billet du Président (suite)

Une aide financière serait ainsi versée aux propriétaires forestiers, dont les communes, pour la mise en œuvre de cette mesure qui s'élève au total à 25 millions de francs » ainsi qu'au travers de mesures relatives au plan climat. Au-delà de l'aspect financier de ces diverses et conséquentes décisions, c'est bien dans la prise en compte de l'importance de cette ressource dans son rôle primordial et de sa reconnaissance économique qu'il convient désormais de (re)positionner ce patrimoine naturel, qu'il soit public ou privé, mais toujours en propriété.

Du côté de la pépinière de Genolier, les effets de la pandémie se sont à nouveau fait ressentir, toujours à la hausse, puisque le covid a eu notamment pour effet de maintenir les gens dans leur jardin avec pour conséquence une forte demande dans les végétaux d'ornement. Les effets positifs de la reprise de la pépinière du Gros de Vaud dans le secteur des plants indigènes confirment la pertinence de cette décision. Le responsable de la pépinière, M. François Blondel a fait valoir ses droits à la retraite. Il est remplacé par M. François Goisseaud depuis le 30 juin dernier.

Durant l'exercice sous revue, le conseil d'administration a notamment abordé les sujets suivants :

- En ce qui concerne les ventes facilitées de bois entre collectivités publiques, quelques exemples sont en cours de réalisation. A noter que la DGE-Forêt a convoqué une « task force » réunissant les acteurs de la filière en vue de répondre à une forte demande de fourniture de bois de service pour la construction de quelques 16 bâtiments cantonaux en gestation.
- La politique forestière définie par le Canton est en phase de réflexion et de consultation. Les membres de la commission consultative désignés par votre assemblée ont été réunis à 7 reprises pour traiter des divers chapitres présentés. Le conseil d'administration les remercie ici pour la pertinence de leurs interventions ainsi que pour le temps consacré à ces séances.
- Dans sa séance du 24 mars dernier, le conseil d'administration a pris la décision de participer à l'augmentation du capital de Fagus Suisse SA avec un montant de CHF 50'000.- pour un total de 250'000.-. Au nombre des motivations qui ont incité le conseil à agir dans ce sens, relevons que le carnet de commande de cette société se remplit de manière encourageante, nous pouvons citer ici le projet de la tour de Malley et, du point de vue de la défense des intérêts de la propriété, le devoir de contribuer à des projets qui visent une meilleure valorisation des bois de nos forêts que par un écoulement dans la filière du bois -énergie.
- La Forestière détient également des parts dans la coopérative Sodefor active dans la production de plaquettes. Les activités de celle-ci se déroulent actuellement en partenariat avec une entreprise privée, dans un contexte concurrentiel marqué et concerné par un périmètre géographique toujours plus grand. Le marché de la plaquette est en développement : les réflexions et actions du « Groupe Vaud Plaquettes Bois Energie » en attestent et La Forestière est particulièrement attentive aux perspectives de développement de ce marché.

Billet du Président (suite)

- La Forestière est également partenaire d'un programme de valorisation de la filière courte dans le canton. Arrivé au terme de sa 2ème phase, un important travail d'analyse et de projection en vue du lancement d'une 3ème phase est en cours avec pour thème central l'augmentation de l'usage du bois Suisse dans le canton de Vaud. Au travers de ce programme, la nécessité de maintenir une forte implication des acteurs de la filière, la recherche de solution avec le maître d'ouvrage ou encore la nécessité d'informer et de rester informés sur les attentes de cette même filière apparaissent de plus en plus indispensables, si l'on se réfère à l'évolution de la situation actuellement en cours.
- Les travaux visant à la mise en place d'une convention collective pour les forestiers bûcherons arrivent à leur terme et devraient permettre sa signature dans un proche avenir.
- Le nombre des membres de La Forestière est passé de 400 à 401 du fait de quelques démissions, de quelques adhésions mais également suite à diverses fusions qui ont eu lieu dans le canton.

Les collaboratrices et collaborateurs des service administratifs, du négoce de bois et de la pépinière travaillent dans un esprit constructif et empreint de collaboration efficace. La situation sanitaire ne facilite pas l'exécution des nombreuses tâches auxquelles toutes et tous doivent répondre. Qu'ils soient ici remerciés pour leur complet engagement ainsi pour la disponibilité dont ils font toujours preuve. Des remerciements particuliers s'adressent également à notre directeur M. Didier Wuarchoz pour sa capacité à mener ses équipes, à anticiper les actions de notre coopérative et de toujours trouver la disponibilité pour répondre aux nombreuses sollicitations qui arrivent de toutes parts.

Au cours de de cet exercice, le conseil d'administration s'est réuni à 9 reprises dont 5 par visioconférence. Le climat d'échange et d'écoute réciproque permet d'évoluer dans un contexte serein de qualité, empreint de respect. Je remercie ici mes collègues du conseil d'administration pour leur contribution professionnelle et précieuse ainsi que pour le temps qu'ils consacrent à la destinée de notre coopérative, La Forestière.

Gilbert Gubler
Président

Personnel d'Echandens

Direction :	**Adresses courriel**
M. Didier Wuarchoz	dwu@laforestiere.ch
Agents commerciaux :	
M. Angelo Ciciulla	aci@laforestiere.ch
M. Rémy Fischer	rfi@laforestiere.ch
M. David Girardon	dgi@laforestiere.ch
Bureau :	
M. Fabio Ferraretto Responsable administratif	ffe@laforestiere.ch
Mme Nicole Pache Facturation	npa@laforestiere.ch
Mme Françoise Balducci Secrétariat	fba@laforestiere.ch
Antenne romande EbS :	
M. Richard Golay	golay@energie-bois.ch
Coordinateur certification :	
M. Christophe Remy Indépendant, sur mandat	cremy@foret-denhaut.ch

Informations générales

Membres

Durant l'année écoulée, nous avons enregistré les mutations suivantes :

Nouveaux membres		Démissions
Emery Arbres à Mézières		M. Frédy Aubert à Belmont-sur-Lausanne
M. Alfred Jordi à Roche		M. Roger Débaz à Rossenges
Agribois Sàrl à Avenches		
Pasche & Cie à Oron		

Au 30 juin 2021, l'état des membres est le suivant :

4 cantons et la Confédération
100 propriétaires privés
23 entreprises forestières
243 communes et bourgeoisies
30 triages et groupements

La Forestière compte 401 membres
pour un capital social de CHF 1'233'250.-

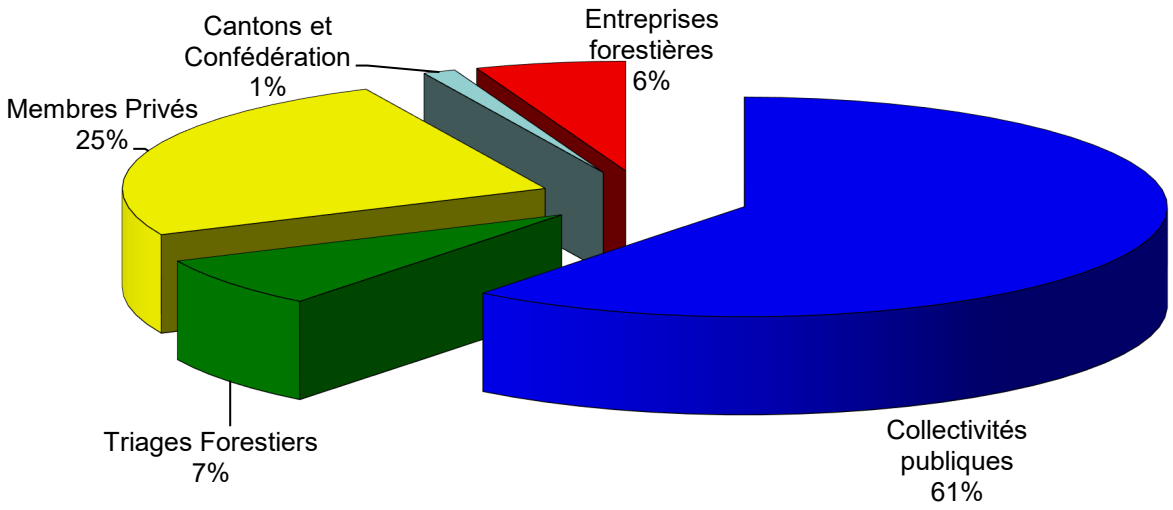

Marché des bois et service de commercialisation

En deux mots : incroyable poussée des prix sur les sciages qui atteignent des records historiques à l'étranger. A leur suite, les bois bruts sortent enfin tardivement du marasme. Nos deux bulletins d'information ci-dessous reviennent en détail sur ces événements, et le rôle joué par La Forestière dans ses efforts de revalorisation des grumes.

Bulletin d'information 2021/1 (mars 2021)

Même la presse de boulevard en parle : le marché du bois vit depuis quelques semaines une ascension spectaculaire des prix. Mais surtout, la chaîne d'approvisionnement de nombreux produits est déjà en rupture : panneaux de particules, bois de construction, et même les lamelles à coller sont devenues en quelques jours difficiles à trouver. Bien des utilisateurs, habitués à ce que les prix de ce matériau évoluent peu, sont maintenant pris de court lorsque leur fournisseur leur annonce des hausses spectaculaires, impossibles à répercuter sur les engagements en cours.

USA, Chine, Allemagne… tous les ingrédients d'une spirale haussière sont réunis

Les causes principales de cette situation sont latentes depuis plusieurs mois. Premièrement, sur le marché Nord-américain, la demande est portée par le secteur US de la construction qui suit une tendance solide de reprise depuis l'effondrement en 2009 causé par la crise des sub-primes. Le rythme annuel de construction de logements a entre-temps doublé pour dépasser 1,6 millions d'unités. Le bois pour ces logements provient certes en premier lieu des USA, mais également pour une large part du Canada voisin. Or, les forêts canadiennes subissent depuis des années de très importants dégâts d'insectes comme le Mountain Pine Beetle, ainsi que des feux de très grande ampleur. A tel point que de nombreuses scieries ont fermé leurs portes et que le volume exporté par ce pays est passé d'environ 60 millions de m^3 à un peu plus de 40 en une vingtaine d'années. La production locale US a pu compenser une partie de cette perte, aidée au niveau des prix par le non-renouvellement en 2015 du Softwood Lumber Agreement entre les USA et le Canada, et le retour de taxes jusqu'à 24 % sur les bois canadiens. Ce déséquilibre entre offre et demande s'est accentué ces derniers mois : Les prix des sciages aux USA ont vécu un premier « coup de sang » en 2019, avec ni plus ni moins que leur doublement. Le marché s'est ensuite momentanément tassé… jusqu'à la crise du COVID-19. Voir plus bas.

En Chine, la transformation de bois ronds de résineux est de plus en plus orientée vers la construction indigène, en parallèle à la production de BLC (bois lamellé-collé) pour le ré-export. L'énorme marché intérieur chinois devient donc un utilisateur puissant de bois de résineux, et il n'est pas nécessaire de rappeler ici le niveau de la croissance de ce pays. L'Europe centrale a ainsi pu bénéficier depuis 2018 d'un débouché bienvenu pour une partie importante de ses bois ronds bostrychés: le volume exporté a même bondi à 15 millions de m3 en 2020 (+86% !), dont 10 millions pour la seule Allemagne.

Marché des bois et service de commercialisation (suite)

Pour parler de l'Allemagne, il faut d'abord rappeler que ce pays compte 14 scieries d'une capacité de sciage dépassant chacune le million de m^3. Il est à la pointe des développements technologiques que vit la filière bois mondiale, et a la capacité de réagir rapidement et massivement aux signaux donnés par le marché. C'est ainsi que l'industrie du sciage allemande a répondu immédiatement à l'appel d'air provenant des USA dès 2018, en y destinant une partie de sa production. Parallèlement, de nombreuses scieries germaniques ont investi dans des unités de fabrication de panneaux massifs CLT (Bois lamellé-croisé) : en conséquence, elles utilisent maintenant elles-mêmes une partie de leur production, ce qui a pour effet de contribuer à la réduction sur le marché local de l'offre de certains assortiments utilisés couramment dans la construction.

Au début de la décennie 2010, les marges des scieries allemandes étaient sous pression du prix relativement élevé des grumes. Depuis 2018 et les tempêtes ravageuses pour les forêts d'Europe centrale, suivies de l'infestation de bostryches que nous connaissons, l'offre en grumes est devenue largement excédentaire et les prix se sont effondrés: on est passé d'une récolte allemande de 54 mio. de m3 à 70 mio. Une situation idéale pour l'industrie du bois, qui a vu simultanément ses prix de vente s'envoler et ses prix d'achat sombrer.

Tout s'est emballé avec le COVID

Avec ces fondamentaux en toile de fond, la crise COVID est simplement venue verser de l'huile sur le feu : Elle provoque tout d'abord un arrêt passager des affaires en mars 2020 (y compris de l'activité de sciage), puis déclenche une reprise, aux USA comme en Europe, de la demande en matériau bois massive et très rapide, tirée entre autres par le secteur du bricolage. Pendant ce temps, les stocks de chablis toujours excédentaires en Europe continuaient à déprimer le marché des grumes, limitant les coupes de bois frais. En réalité c'est le niveau de stock à l'intérieur de toute la filière qui était en train de baisser.

C'est ainsi que l'on est arrivé à la situation de ce printemps 2021, qui est rapidement passée de hausses de prix à des allongements de délais, et même à des ruptures d'approvisionnement.

Les bois ronds veulent aussi en profiter

A ce jour, les stocks de bois bostrychés en Europe centrale sont résorbés et les coupes de bois frais ont lieu normalement, hormis une période rendue compliquée par d'abondantes chutes de neige. En Allemagne, où se tournent habituellement les regards, on s'attend de plus à une baisse de 40% de l'afflux de chablis en 2021, par rapport aux 70 millions de l'année passée. On pourrait dire ironiquement qu'il va en manquer ! En Suisse aussi on pense que le volume de bostrychés sera moindre que l'année passée, sans compter qu'entre-temps une réelle demande s'est développée pour ces bois. Plus d'infos sous : https://www.wsl.ch/fr/publications/default-195da3015d.html

Avec une offre en bois ronds équilibrée, voire même limitée, on pourrait s'attendre logiquement à une hausse de prix sur le marché des grumes. Effectivement, nous avons pu en partie concrétiser cette attente avec la scierie Zahnd, et depuis d'autres scieries suisses lui ont emboîté le pas, signalant des hausses à venir. Pour la suite nous pensons avoir suffisamment d'arguments pour continuer de faire en sorte que le prix des grumes remonte. (…)

Marché des bois et service de commercialisation (suite)

En ce qui nous concerne, nous allons continuer de travailler en étroite collaboration avec l'ensemble de notre clientèle afin d'obtenir des prix de bois ronds conformes au marché.

Cotation « bois de service » du marché à terme des matières premières de Chicago.
L'échelle a été comprimée pour pouvoir afficher la courbe dans son ensemble.

Bulletin d'information 2021/2 (juin 2021)

Bien avant que la presse suisse ne s'en fasse l'écho, les prix des sciages en Allemagne avaient débuté leur ascension. Dans ce pays central pour le marché du bois européen, les prix avaient tout d'abord chuté fortement en 2019 sous l'effet d'une spirale baissière tirée par la surabondance des bois de chablis à très bas prix. Dès l'automne 2019, la tendance s'était inversée et même accélérée, pour atteindre les niveaux actuels : au final, les prix des principaux produits bois ont souvent doublé, voire parfois même triplés.

C'est un fait, le marché suisse est systématiquement sous l'influence -le plus souvent à la baisse, des produits germaniques importés. Comment allait-il réagir lorsque, de manière exceptionnelle, cette pression allait s'évanouir en quelques mois ? La logique commerciale voudrait qu'il suive le mouvement haussier, mais à condition toutefois que les acteurs de la filière veuillent bien prendre leurs responsabilités …

Action et positionnement indispensable de la part des propriétaires forestiers

Pour être à même de suivre ces évolutions au plus près, il est indispensable de se tenir informé quotidiennement des développements sur les marchés internationaux, à commencer par ceux de l'Allemagne et l'Autriche, mais sans oublier bien sûr les plus distants comme la Chine ou les USA. Car tous ces mouvements exercent une réelle influence sur notre petit marché suisse, hélas surtout à la baisse, mais aussi, moins fréquemment, à la hausse.

Ainsi, à la fin de l'année 2020, et alors que personne en Suisse n'osait encore parler d'amélioration de prix pour les bois ronds, il était devenu évident pour nous que le marché des bois européens avait pris un virage solide vers une amélioration notable. Ce virage, que les sciages avaient déjà pris, nous avons mis toute notre énergie à faire en sorte que les bois ronds le prennent à leur tour. Pour cela, il avait d'abord fallu attendre que les stocks de bois de chablis d'Allemagne et de Tchéquie soient en grande partie résorbés, ce qui s'est produit durant l'hiver 2020-2021.

Marché des bois et service de commercialisation (suite)

Pas de *Sonderfall Schweiz* cette fois-ci : le mouvement haussier est trop fort

Alors que généralement, pour un secteur de l'économie donné, les hausses de prix sont accueillies favorablement par ses acteurs, certains ténors alémaniques de l'industrie suisse du bois auraient préféré au contraire voir se perpétuer une fois encore une certaine stabilité des prix dans notre pays, ceci à l'encontre de toute logique commerciale. Faut-il y voir le signe que leurs marges, gonflées par les versements généreux provenant de programmes de compensation de CO_2, sont déjà trop importantes ? Plus prosaïquement, en invoquant cette stabilité des prix au milieu d'un marché en effervescence, il est clair que par cette rhétorique ils voulaient surtout peser de tout leur poids pour contrer l'embellie qui se profilait sur le front des bois ronds indigènes.

Ruban de débitage de l'entreprise Trachsel, Rüti bei Riggisberg

Premier défi : « réveiller » nos partenaires commerciaux

Pour nous, un tel scénario aurait signifié qu'une partie de la filière se permettait d'offrir des cadeaux à sa clientèle, tout en nous présentant l'addition : ce n'était tout simplement pas envisageable. Il fallait par contre bien constater que cette filière suisse de transformation et d'utilisation du bois n'était pas du tout prête à gérer une telle hausse des prix, exceptionnelle dans son ampleur et sa rapidité. En premier lieu les scieries de taille moyenne, ankylosées par de nombreuses années de baisse des prix et la pression exercée par leur clientèle, prompte à se fournir ailleurs pour quelques francs d'avantage.

Marché des bois et service de commercialisation (suite)

C'est pourquoi nous sommes intervenus en deux temps :

1. Dès le moment où la direction du marché était devenue pour nous une certitude, et surtout le fait que la Suisse ne pourrait pas rester à l'écart de ce mouvement, nous avons premièrement lancé un signal d'alarme à notre clientèle : en date du 25 mars 2021, nous l'avons avertie qu'elle devait compter avec une forte hausse à venir sur les prix des bois ronds. Nous l'avons aussi encouragée à avertir sa propre clientèle tout en vérifiant dans le même temps la durée de validité de ses offres.

2. Un mois plus tard, soit le 21 avril 2021, nous sommes revenus vers elle en lui annonçant une hausse de 25% de nos prix de vente résineux à partir du 1er juillet 2021, soit avec deux mois d'anticipation. De cette manière, elle savait à quoi s'attendre et retrouvait un peu de visibilité dans un marché passablement chahuté.

Aujourd'hui, nous faisons le constat que cette démarche a été la bonne : certes, nous avons été aidés par le fait que nombre de charpentiers et menuisiers confrontés à des ruptures de livraison, ont été contraints de revenir vers les scieries locales. Ces dernières ont donc pu dans leur grande majorité faire passer sans trop de problèmes des adaptations de prix vers le haut et anticiper ainsi la hausse à venir sur les grumes. N'oublions pas que la bonne disponibilité de leurs produits est, par les temps qui courent, un grand avantage en faveur de nos scieries indigènes. Osons espérer que ceux qui auront été ainsi « dépannés » s'en souviendront le jour où le marché local subira à nouveau la loi des bois importés.

Quant aux scieries industrielles que nous fournissons et qui représentent tout de même la moitié de notre volume de vente, nous les avons rencontrées à plusieurs reprises. Elles sont confrontées à des marchés différents, notamment celui de la lamelle à coller très concurrentiel, et doivent composer avec une clientèle souvent engagée dans des contrats à long terme. Mais là aussi, nous avons pu obtenir des hausses qui seront pleinement valables à partir de la nouvelle campagne de coupe 2021-2022.

Pour conclure, et en revenant sur ce printemps particulier en termes de commercialisation des bois, disons que ce ne sont pas les articles de journaux qui font augmenter le prix de vente des grumes. Pour y parvenir, il faut une équipe commerciale compétente, de très bonnes connaissances du marché et des liens étroits entretenus avec ses partenaires commerciaux de toutes tailles: trois choses que La Forestière a la chance de posséder ■

Feuillus : les principales essences se maintiennent à leurs niveaux respectifs

Le marché des bois de feuillus est resté largement en marge des chambardements qui ont touché les sciages de résineux. C'est donc la stabilité qui a prévalu sur l'ensemble de la campagne : Le chêne, rare mais toujours très demandé, conserve son niveau élevé. De même pour le frêne -on oublie parfois qu'il représente moins de 3% des arbres de nos forêts, qui se maintient également. Pas de changement non plus pour le hêtre. Rappelons encore que le marché des feuillus, surtout pour le hêtre, est un marché d'automne : les lots du printemps sont souvent plus difficiles à négocier, et obtiennent des prix moins intéressants ■

Marché des bois et service de commercialisation (suite)

Réorganisation des secteurs commerciaux : une mesure logique qui porte ses fruits

Notre activité commerciale est financée par une commission prélevée sur le chiffre d'affaires réalisé à la vente (courtage). Or, alors que certaines années nous avions pu reverser à nos fournisseurs de bois un rabais de fin d'année sur les courtages encaissés, cette activité phare de La Forestière a été fortement malmenée par la nouvelle dégradation du marché des grumes en 2020. En termes comptables, elle est même devenue déficitaire dans le courant de l'exercice, car pénalisée par les reculs conjugués des volumes et des prix de vente. Il est important de souligner ici que cette baisse n'est pas due à une érosion de nos parts de marché, au contraire : de plus en plus de propriétaires et d'exploitants forestiers nous font confiance.

C'est la raison pour laquelle, lorsqu'un de nos agents commerciaux nous a annoncé son départ au printemps 2020, nous avons pris la décision, afin de rééquilibrer le budget de cette activité, de réorganiser les secteurs en seulement trois zones. Passer ainsi d'une équipe composée de quatre agents commerciaux à trois, tient certes en une phrase, mais cette réorganisation conséquente n'aurait pas été possible sans le soutien démontré par les principaux concernés, qui ont accepté de gérer chacun un volume de grumes sensiblement plus important. Qu'ils en soient vivement remerciés ■

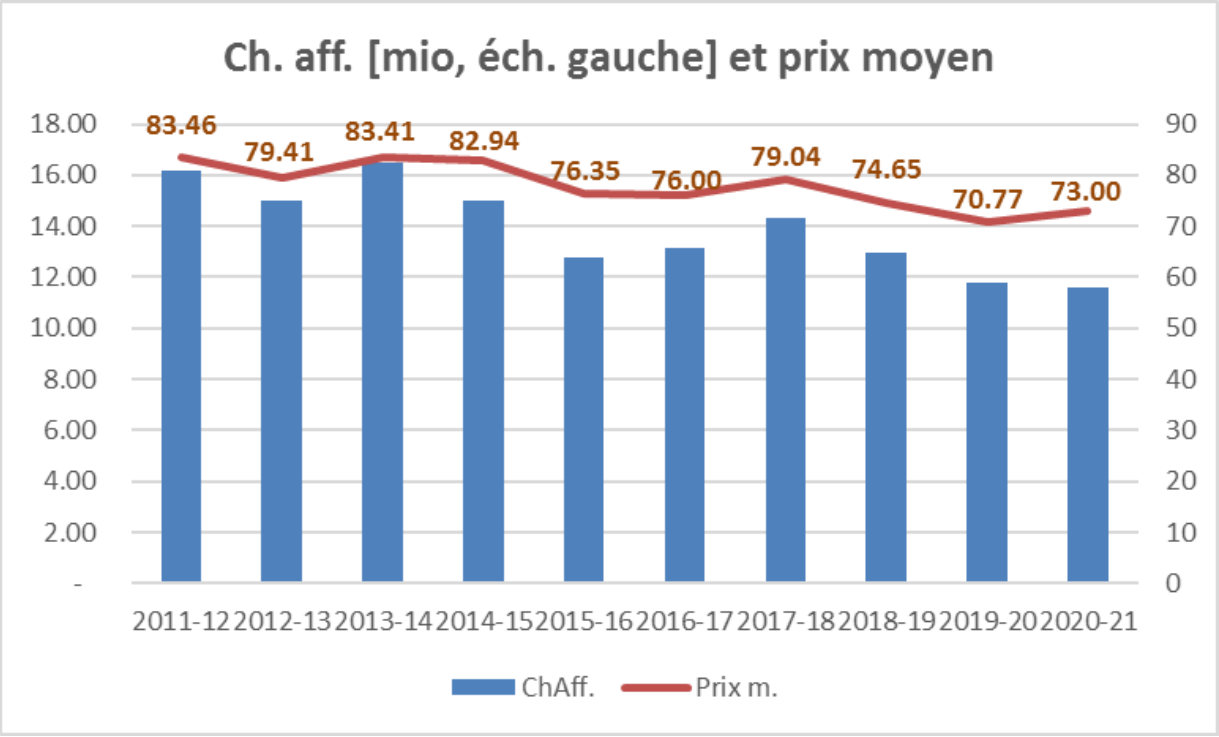

Marché des bois et service de commercialisation (suite)

Remerciements

Nous ne pourrions clore cette section dédiée à la commercialisation des bois ronds sans adresser nos plus vifs remerciements à nos partenaires qui nous font confiance tout au long de l'année :

- Nos estimés clients, scieries et commerçants
- Nos fournisseurs de bois: les propriétaires forestiers et bien sûr leurs gestionnaires, les gardes forestiers. Sans oublier les entrepreneurs de travaux forestiers, toujours plus nombreux à nous faire confiance.
- Les transporteurs qui restent un maillon essentiel de la chaîne de mise en valeur du bois.

Tous ces acteurs réalisent parfois des prouesses pour faire en sorte que nos bois soient mis à disposition de leurs destinataires dans des conditions optimales, qu'ils en soient ici remerciés.

Activités associatives

La Forestière confirme son soutien à Fagus Suisse SA et augmente sa participation.

Premiers succès commerciaux pour Fagus Suisse SA, dont le carnet de commandes continue de se remplir à un rythme soutenu. La production est actuellement bien maîtrisée, malgré l'utilisation de locaux préexistants qui ne sont pas toujours adaptés à une ligne moderne de production de bois lamellés-collés.

De l'aveu de la Direction, l'approvisionnement en matière première, constituée de carrelets de 50 x 50 mm ou leurs multiples, demeure toutefois une préoccupation. Espérons que l'amélioration des prix sur le marché du BLC de résineux permette à Fagus Suisse d'améliorer son prix de vente et en parallèle ses conditions d'achat de bois. La Forestière a pu fournir quelques petits lots de grumes à cette filière via une scierie située à Gümmenen, propriété de la Bourgeoisie de Berne.

Sur décision de son Conseil d'administration, La Forestière a participé à hauteur de CHF 50'000.- à l'augmentation de capital de Fagus Suisse SA au printemps 2021, rendue nécessaire par les coûts du développement commercial et l'augmentation du fonds de roulement.

Au total, la participation de La Forestière au capital de cette entreprise se monte maintenant à CHF 250'000.- ■

Eléments porteurs de haute résistance en BLC de hêtre, avant finition. © Fagus Suisse SA

Activités associatives

PolFor2022

Sous ce nom de projet se cache un grand chantier mené par la DGE-Forêts sur deux ans, dont le but est la révision du document directeur de la politique forestière de l'Etat de Vaud. Si certains travaux préparatoires ont été effectués à l'interne, la DGE-Forêts a dès le début « ouvert le jeu » en direction des parties prenantes concernées par le milieu forestier. Après un diagnostic initial du chemin parcouru sous la dernière politique forestière (2006-2015), de nombreux ateliers et séances ont été tenus par des groupes de travail selon sept thématiques principales :

- **Accueil et loisirs en forêt**
- **Biodiversité en forêt**
- **Protection contre les dangers naturels**
- **Gouvernance**
- **Ressource bois**
- **Services écosystémiques**
- **Sylviculture**

La Forestière a tenu à participer pleinement à ce projet. Outre son implication directe dans des groupes de travail, elle a nanti sa Commission consultative de ce sujet, laquelle aura tenu au total 7 séances avec l'appui de plusieurs membres du Conseil d'administration, dont son président.

La prochaine étape sera la rédaction du document final, dont la mise en consultation est prévue pour début 2022 ■

Concept forêt-gibier

Suite à sa consultation menée durant l'été 2020, le concept est entré en force le 11 décembre de la même année par ratification de la Cheffe du département de l'environnement et de la sécurité (DES). Avec cet outil phare, les parties prenantes directement concernées par la gestion du gibier et la préservation des forêts, disposent maintenant de bases de travail clarifiées. La Forestière, qui a participé à divers ateliers et à la consultation finale du document, s'en félicite. Mais c'est naturellement à l'usage et sur le terrain, que ce concept devra faire ses preuves ■

Activités associatives

Promotion Bois Suisse et Fonds Vaudois du Bois : Solidarité largement confirmée

La mise en place du nouveau système de prélèvement de Promotion Bois Suisse se déroule comme prévu. Il était à craindre de voir certains contributeurs de longue date, au moment de leur demander de confirmer leur soutien pour la suite, décider de l'abandonner. Heureusement, leur nombre reste très faible et nous avons prévu de les recontacter personnellement afin de nous assurer qu'ils aient bien été en possession de tous les éléments au moment de prendre leur décision.

Relevons au passage que sur les 40 centimes prélevés par m3 de possibilité, 5 viennent alimenter le Fonds Vaudois du Bois, ce qui représente un apport annuel d'environ CHF 10'000.-. Ce fonds est destiné à soutenir des initiatives locales en faveur de la forêt au sens large. Les demandes sont à adresser à la Fondation du Fonds Vaudois du Bois, c/o La Forestière, Chocolatière 26, 1026 Echandens, ou à info@laforestiere.ch ■

SHF PBS
Schweizer Holz Förderung
Promotion Bois Suisse

Traitement des bois

Le principe du traitement des bois en forêt a malheureusement gagné en visibilité avec la double votation sur les initiatives contre l'usage de produits phytosanitaires dans l'agriculture. Ce thème fait depuis l'objet de toute l'attention de l'OFEV, qui s'est même fendu d'un rapport. Dans ces circonstances, le fait que le FSC (certification forestière) ait finalement admis le principe du traitement de protection des grumes en forêt constitue une bonne surprise. Certes, il conditionne ces traitements occasionnels à plusieurs précautions, comme par exemple, la conduite préalable d'une analyse de risque, une documentation sans faille ou encore le signalement des piles traitées, mais cela apparaît comme un moindre mal face à une interdiction pure et dure, qui pourrait bien venir à moyen terme de Berne ■

CCT vaudoise du personnel forestier

Le texte final de la CCT vaudoise du personnel forestier est actuellement en examen auprès du SPEI. Entre-temps, une commission paritaire a été désignée afin d'assurer son fonctionnement courant pour les années à venir ■

Activités associatives

Groupe Vaud Plaquettes Bois-énergie

L'aide financière de CHF 50'000.- octroyée par le Service cantonal de l'énergie et celui des forêts pour 2019-2020 est prolongée jusqu'en 2021. Grâce à cette subvention, nous sommes entrés dans une phase concrète de nos actions. Ce montant sera négocié pour 2022.

Concernant le flyer de promotion, une page de ce dernier ou son lien internet a été diffusé sur les canaux suivants :

- Publication «Focus Business Durable» dans Bilan Magazine (13'000 exemplaires)
- Magazine Point CommUNE (2'500 exemplaires)
- Le magazine Propriété (21'400 exemplaires)
- La revue Habitation (7'000 exemplaires)
- Le magazine Demain de la CVCI *(*4'500 exemplaires)
- Le cahier spécial Cleantech de la FAO (8'500 exemplaires)
- Le magazine Efficience 21, numéro sur le bois énergie (40'000 exemplaires)

Plusieurs publireportages dans le journal 24Heures sont en préparation.

VPBE devait tenir un stand à la foire Bio-Agri de Moudon, mais cette édition a été annulée en raison de la COVID-19.

Nous devions participer à une présentation du CAD de Vevey, en partenariat avec le Groupe E et Energie Bois Suisse, le 18 novembre 2020, mais elle a également été reportée.

Les contremaîtres et garde forestiers en formation ont été sensibilisés aux enjeux liés au bois-énergie.

Le site internet s'est développé :

- Ajout d'une liste de CAD à plaquettes forestières intéressants à visiter
- Des documents suisses et français sur le sujet sont en lien avec une recherche par mots clés.
- Un contrat type pour le transport de plaquettes est disponible

Activités associatives

Groupe Vaud Plaquettes Bois-énergie (suite)

Une rencontre entre La Forestière, représentée par son Président, des membres du CA et son directeur et Monsieur François Vuille, directeur de la DGE-DIREN, accompagné de plusieurs collaborateurs, a permis de renforcer la place du bois-énergie au sein de la stratégie énergétique cantonale, notamment dans les agglomérations.

Le groupe de travail s'est assuré les services de Mme Johanna Beck du bureau Enviro-bois pour remplir les tâches de secrétariat et de suivi des actions.

Nous avons été contactés à plusieurs reprises par des gardes forestiers ou des responsables de projet afin de répondre à leurs premières questions concernant l'approvisionnement en bois d'énergie ■

Pour le Groupe VPBE
Laurent Fivaz, Président

Activités associatives

Antenne romande d'Energie-bois Suisse

La Forestière héberge administrativement depuis 9 ans l'antenne romande d'Energie-bois Suisse, l'association faîtière de la branche. Les activités de son responsable, Richard Golay, ingénieur diplômé de l'EPFL, s'articulent autour de trois pôles en plus d'assurer la permanence en renseignements pour la Romandie. Ci-dessous quelques exemples marquants de l'année sous revue.

Communication et promotion

L'antenne a répondu à une tribune du responsable de la rubrique économique du journal Le Matin Dimanche, Pierre Veya, qui parlait de la "pression intenable" qu'exercerait la filière du bois-énergie sur nos forêts. Ci-dessous le texte paru le 12 août 2020.

En répondant aux nombreuses questions d'une journaliste, Richard Golay a largement contribué à l'élaboration du dossier spécial bois-énergie paru dans le numéro de l'automne 2020 du magazine romand de l'efficience énergétique Efficience 21. A noter enfin que l'antenne participe aux activités du groupe de La Forestière "Vaud Plaquettes Bois-Energie".

Courrier

La forêt suisse a de multiples atouts pour le climat

● À propos de la chronique de Pierre Veya intitulée «La forêt en danger» parue le 5 juillet.

Pierre Veya nous alarme sur les différents dangers qui menacent les forêts: déforestation, sécheresses et risques d'incendies. Il souligne qu'il faut faire une distinction entre la situation dans notre pays et celle qui prévaut ailleurs dans le monde.

La Confédération et les cantons ont mis en place depuis plus d'un siècle une législation très stricte pour encadrer l'exploitation de nos forêts et assurer leur durabilité et ainsi leurs fonctions protectrices (air, eau, sols). En Suisse, les coupes rases sont interdites et il n'est pas possible de prélever plus de bois que ce que n'offre chaque année la forêt.

Monsieur Veya mentionne la «pression intenable» qu'exercerait de plus en plus la filière bois-énergie sur les forêts. Sous l'action conjuguée des importations de bois, des sécheresses à répétition et de la prolifération des bostryches, la réalité en Suisse aujourd'hui est tout autre: les prix du bois ont tellement chuté que les assortiments de moindre qualité ne trouvent plus preneur et restent bien souvent en forêt, faute de débouchés.

Valoriser aujourd'hui de manière durable et économique la «chaleur de nos forêts» dans des installations modernes et respectueuses de la qualité de l'air et du climat fait pleinement sens. Outre la participation active à la régénération de nos forêts vers des essences plus adaptées à l'évolution climatique, cela permet également de maintenir des emplois dans des régions souvent éloignées des centres économiques.

RICHARD GOLAY, ingénieur EPFL, responsable de l'antenne romande d'Énergie-bois Suisse, Echandens (VD)

Activités associatives

Antenne romande d'Energie-bois Suisse (suite)

Conseils et expertises

Durant l'été 2020 et le printemps 2021, l'antenne a par exemple soutenu le triage forestier d'Anniviers dans son projet de préparation de plaquettes séchées artificiellement et tamisées. Le but est d'approvisionner une unité de micro-cogénération et des chaudières à plaquettes de petites puissances (< 200 kW). Ce projet a donné lieu à une étude de la HES-SO Valais auquel l'antenne a participé en prodiguant ses conseils à la fois techniques et économiques.

De décembre 2020 à fin janvier 2021, l'antenne a fonctionné comme second avis dans la réalisation d'un réseau de chauffage au bois en partenariat entre la Commune de Bougy-Villars et la Société électrique des forces de l'Aubonne (SEFA). La question des coûts du réseau de conduites, du dimensionnement de la centrale de chauffe et de la facturation de la chaleur ont été analysés en détail.

Début 2021, un agriculteur, propriétaire d'une parcelle bien placée dans son village neuchâtelois, a approché Energie-bois Suisse pour connaître les conditions de réalisation d'un chauffage à distance au bois. La réunion a débouché sur la réalisation d'un sondage auprès des propriétaires en vue de la réalisation par Energie-bois Suisse d'une étude de faisabilité car les conditions sont jugées favorables.

Formation

Energie-bois Suisse organise ou participe à plusieurs formations continues. C'est le cas, par exemple, pour un module d'une demi-journée du CAS en analyse énergétique des bâtiments donné à la HES-SO Valais. Pour l'association proPellets.ch, l'antenne donne la partie introductive de la journée de formation "Experts en pellets". L'institut agricole de Grangeneuve (FR) a fait appel aux services de l'antenne dans le cadre d'un cours sur le séchage avec le bois-énergie. Un webinaire destiné aux ingénieurs et architectes a été organisé fin 2020 en partenariat avec Swissolar et Sebasol pour expliquer la complémentarité entre le bois-énergie et le solaire thermique comme solution très efficace de chauffage neutre en CO_2 ■

Richard Golay
Responsable de l'antenne romande

Contact : golay@energie-bois.ch, 021 706 50 32

Energie-bois SUISSE

Pépinière de Genolier

Notre pépinière signe en 2020-21 une année record, avec un chiffre d'affaires historique de CHF 2'130'000.-. Bravo à l'ensemble du personnel et bien sûr au responsable M. Blondel, pour cette réalisation remarquable ! Ce dernier termine ainsi en apothéose une belle carrière, puisqu'il a pris sa retraite au 30 juillet 2021, après avoir assumé la responsabilité opérationnelle de la Pépinière durant 27 ans. Il a été dûment félicité et remercié pour ses services appréciés durant cette longue période ■

Pépinière de Genolier

Personnel

En prévision du départ de M. François Blondel, les mesures suivantes ont été prises au printemps 2021 : Nomination de M. Goisseaud en tant que nouveau responsable dès le 01.08.2021. Arrivé à Genolier en octobre 2017 comme chef de cultures jouissant d'une longue expérience, M. Goisseaud a largement confirmé son niveau élevé de compétences durant ce laps de temps. C'est donc logiquement que le poste de responsable de la Pépinière lui a été proposé. Un programme détaillé de transmission de connaissances a ensuite été mis sur pied sur le premier semestre 2021, afin de le préparer à reprendre cette charge complexe dans les meilleures conditions.

Afin de lui succéder au poste de chef de cultures, nous avons engagé M. Grégory Damon. Ce faisant, nous avons eu la satisfaction de pouvoir réengager en sa personne un ancien apprenti formé à Genolier. Entre-temps, il a étoffé son CV par divers postes, dont un dernier en tant que chef de production chez un grand garden-centre de la région nyonnaise.

M. François Blondel, responsable de la pépinière (jusqu'au 31 juillet 2021)

M. François Goisseaud, responsable de la pépinière depuis le 1er août 2021

Mme Véronique Quel, secrétaire commerciale

M. Grégory Damon, chef de cultures

M. Christian Maugery, employé pépiniériste (plantes en containers)

M. Fatmir Selimi, employé pépiniériste (forestier et buissons indigènes)

M. Mickaël Regad, chauffeur-livreur en pépinière

M. Maxime Bégat, mécanique d'entretien et employé pépiniériste polyvalent

M. Sébastien Laas, employé pépiniériste polyvalent

Anticipation des nouvelles essences pour l'arborisation urbaine

Plusieurs villes de l'Arc lémanique ont décidé d'anticiper le changement, rendu obligatoire par le dérèglement climatique, de l'éventail des essences couramment utilisées pour agrémenter les espaces urbains. Elles ont ainsi mis sur pied un projet en partenariat avec plusieurs pépinières locales, afin de mettre en culture des essences qui sont aujourd'hui indisponibles sur le marché. Par des contrats de culture, ces villes s'assureront la disponibilité des arbres nécessaires, car il ne faut pas oublier que le phénomène touche toutes les villes d'Europe centrale : la demande pour ces essences sera donc très forte ■

Pépinière de Genolier

Matériel

Investissement dans une **nouvelle arracheuse**, de marque hollandaise MDE, pour le prix de CHF 86'000.-. Le renouvellement de cette pièce maîtresse de notre parc machines nous permet de disposer d'un outil plus performant, robuste et bien conçu techniquement. Il nous met aussi à l'abri d'une panne durant la haute saison, qui aurait de lourdes conséquences sur notre capacité de livraison.

Le personnel a été équipé de **vêtements professionnels** avec marquage d'entreprise, comblant ainsi une lacune trop ancienne ■

Pépinière de Genolier

Immobilier de Genolier – Des cours et des parkings remis à neuf

Une importante dépense de CHF 120'000.- a été consentie afin d'améliorer les abords de nos bâtiments résidentiels de Genolier. En effet, les anciennes cours en gravier jaune se sont détériorées au fil du temps et ne correspondaient plus au standing général de ce petit quartier d'habitation. Il fallait impérativement remédier aux inconvénients subis par les usagers, comme la boue et les flaques d'eau par temps pluvieux, ou la poussière par temps sec et venteux. Une solution hybride de pose de pavés naturels et de zones en enrobé bitumineux a été retenue, et les travaux effectués à notre grande satisfaction durant l'hiver 2021-2022 ■

Le site internet de la Pépinière de Genolier répond à toutes vos questions !

www.pepinieredegenolier.ch

Tél. : +41(0)22 366 14 80 - Fax : +41(0)22 366 15 75

Courriel : pepiniere.genolier@laforestiere.ch

Rabais pour les membres de La Forestière !

La Forestière

société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers

Route de la Chocolatière 26 - CP 129 - CH-1026 ECHANDENS

Tél. +41 (0)21 706 50 20 - Fax +41 (0)21 706 50 29

Courriel : info@laforestiere.ch
Site Internet : www.laforestiere.ch
cubages@laforestiere.ch